



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

Sous-préfecture de Bayeux : Une part d'histoire

Tout commence le 27 février 1790

La Constituante a décrété la division du royaume en 83 "départements" découpés en "districts". Le Comité de constitution leur attribue des noms tirés le plus souvent de la géographie : ainsi naît le département du Calvados. Abolies les provinces d'antan, il faut choisir des chefs-lieux où siégeront un Conseil général, un Directoire exécutif, et l'administration départementale. Au-dessous, chaque district aura, de même, son chef-lieu. Bayeux capitale du Bessin, est naturellement choisie comme siège du district.

La loi du 28 pluviôse, An VIII (17 février 1800) crée le corps des préfets, représentants du pouvoir central et véritables chefs des départements. Depuis cette date l'institution préfectorale n'a jamais été remise en cause.

Une sous-préfecture au cœur de la ville

Dès le début de l'année 1793, les bâtiments de l'ex-évêché accueillent la municipalité, le tribunal civil et l'administration du district (aujourd'hui Musée Baron Gérard). La réforme de l'An VIII installe la sous-préfecture de Bayeux dans le bâtiment du district.

Claude Lalouette est le premier sous-préfet nommé à Bayeux le 6 floréal (27 avril).

Comme dans la plupart des arrondissements, les services de la sous-préfecture et l'habitation du sous-préfet sont dissociés. En 1842 (bail du 5 octobre) un hôtel particulier de la rue de la Maîtrise qui a été loué, jusqu'à ce que la vague d'achats définitive de bâtiments par le Conseil général réunisse en un même lieu le sous-préfet et son administration.

C'est l'hôtel dit de Cussy, 1 place Notre-Dame (palais épiscopal actuel), qui rassemble les suffrages, en dépit de son prix (60.000 Francs demandés), et le paiement après 1848 en raison des faiblesses de trésorerie du département. L'acte de cession est conclu le 19 mars 1844. Cet immeuble était probablement une maison canoniale du chapitre, construite en 1772, et adjugée par le district lors de la vente des biens de première origine, le 22 juin 1792. Elle fut cédée à Louis, Anne, Achille de Cussy, selon acte notarié du 5 janvier 1833, par les descendants du premier acquéreur.

Le bâtiment paraît avoir très tôt été considéré comme peu adéquat pour cause d'insalubrité. Dès la session de 1860, le Conseil général "frappé du mauvais état et de l'insuffisance des lieux" avait admis la construction d'une nouvelle sous-préfecture.



Costume de sous-préfet en l'An VIII (1800)

Prélude à une construction

La réflexion engagée pour la construction d'une nouvelle sous-préfecture passe par l'élaboration de plusieurs projets. L'architecte Harou-Romain, vers 1840, propose une construction particulièrement solennelle au centre de l'actuelle place Charles de Gaulle à l'emplacement de la fontaine.

Le 3 juin 1862, la municipalité de Bayeux et le département du Calvados font un échange. L'immeuble du 1, place Notre-Dame et une maison voisine achetée en 1860 passent dans le patrimoine de la ville, en contrepartie de la cession de quatre lots de terrain bâti situés entre la place Saint-Sauveur et les rues de la Poterie et des Terres, le tout proche du bureau de bienfaisance et de la manufacture de porcelaine.

C'est sur ce terrain que s'élèvera la sous-préfecture, selon les plans et sous la direction de Léon Marcotte, architecte départemental.

L'adjudication des travaux de la sous-préfecture de Bayeux, le 24 décembre 1864, se situe à la hauteur de 110 000 Francs pour le gros-oeuvre.

L'hôtel de Cussy abritera la sous-préfecture en théorie du 25 mai 1844 à la fin de 1864 ou au début 1865, pour les services administratifs tout du moins. Les appartements privés de la nouvelle sous-préfecture semblent avoir été aménagés plus tardivement, vers le début de l'année 1867.

L'hôtel de la sous-préfecture

L'hôtel de la sous-préfecture de Bayeux est un bâtiment classique complété par deux ailes définissant une cour d'honneur et affirmant la parfaite symétrie de l'ensemble.

La succession des espaces du parc, de l'hôtel, de la cour d'honneur et de la place du Général de Gaulle constitue un ensemble harmonieux.

Le plan initial signe l'apparition d'un style architectural propre à l'administration préfectorale. L'hôtel particulier est constitué d'un bâtiment central, flanqué de deux ailes qui accueillent l'administration et les

services. Cet hôtel comprend sur deux étages, des pièces d'habitation, des salons de réception, dans un parc enclos de murs. Le parti fonctionnel de distribution des espaces se retrouve également dans la hiérarchisation des niveaux ; réception au rez-de-chaussée, appartements à l'étage. La vocation publique du lieu est affirmée par la présence des salons de réception et d'un cabinet de travail.

Le style officiel a prévalu pour l'aménagement intérieur. Le mobilier des salons de réception est moins important aujourd'hui que sous le Second Empire, qui est l'âge d'or de l'ébénisterie française. On note dans l'inventaire que les copies du XVIII^e siècle sont particulièrement soignées, et que les rideaux proviennent des manufactures de Condé-sur-Noireau.



L'Architecte

Léon Marcotte (1822-1885), lauréat de l'école des Beaux-Arts de Paris, fut un des architectes qui travaillèrent à l'achèvement du Louvre. Installé à Caen, il exerça sa profession conjointement avec le poste d'architecte départemental ; on lui doit l'ensemble des constructions publiques édifiées de 1858 à 1867 (portail et décoration intérieure de la préfecture, sous-préfecture de Bayeux, Ecole Normale de garçons, prison et tribunaux de Vire) ainsi que le clocher de l'église de Saint-Aubin (1869-1871) et l'église de Luc-sur-Mer (1873-1876). Il laisse la réputation d'un styliste qui se refuse à bâtir à l'économie.

Le sang, les larmes, la liberté

La Normandie n'avait pas connu de grands faits d'armes depuis la Guerre de Cent Ans (XV^e siècle) ; c'est dans cette région paisible, que devait se dérouler une des plus terribles et des plus sanglantes batailles de l'histoire. Combattants et civils ont alors partagé les mêmes souffrances, dans le sang et les larmes.

Le 6 juin 1944 débute, à quelques kilomètres de Bayeux sur ces plages qui deviendront celles du Débarquement, la plus formidable opération militaire de tous les temps.

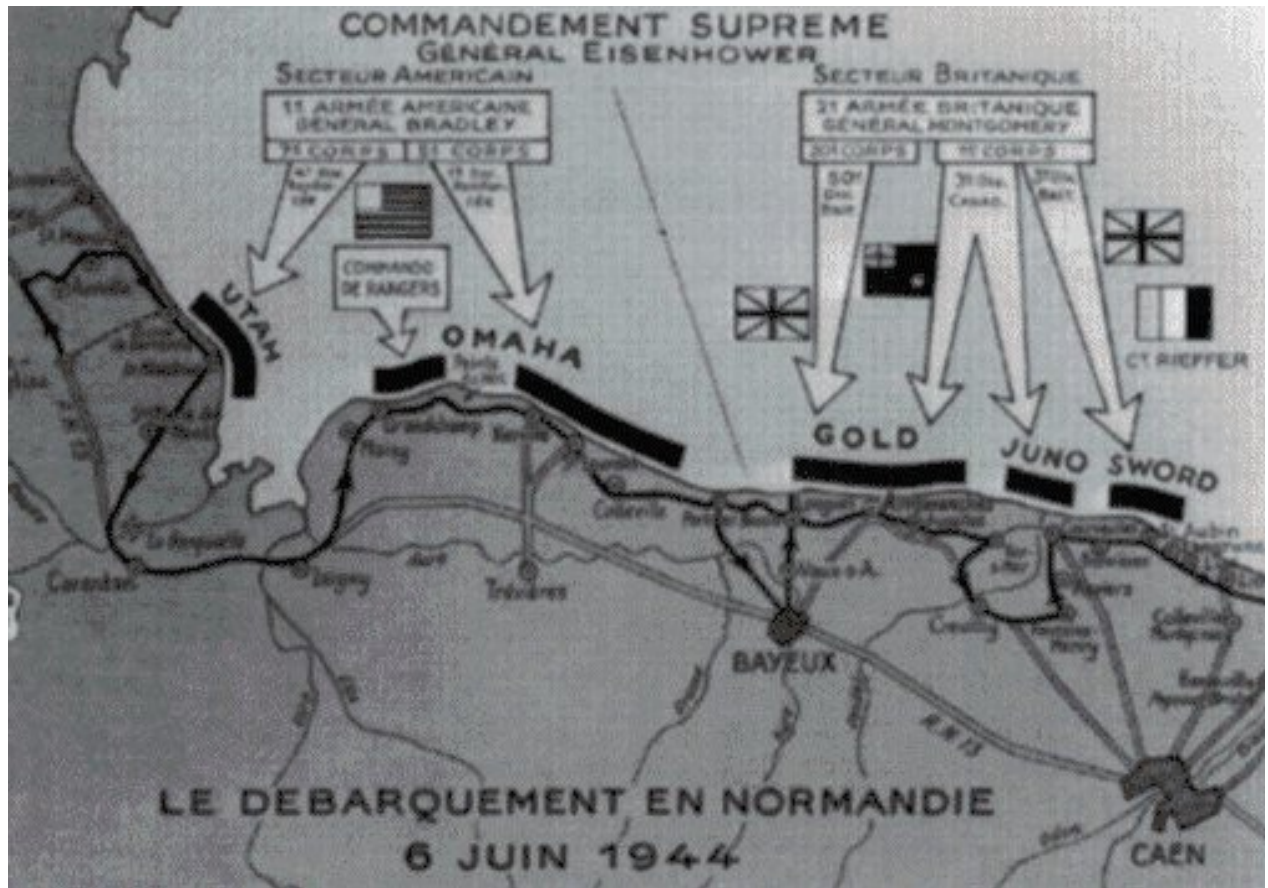
Au même moment, entre 6 heures 30 et 7 heures 30 débarquent par mer sur les cinq plages prévues 135.000 hommes et environ 20.000 véhicules.

Ainsi débute la Bataille de Normandie qui se poursuivra jusqu'au mois d'août 1944.

Le 14 juin, de Gaulle, après avoir traversé la Manche sur la "Combattante", aborde la France à hauteur de Graye-sur-Mer, "accompagné d'une douzaine de compagnons. Il débarquait après quatre ans d'exil et se lançait à la conquête de la France Libérée".

La venue du Général de Gaulle à Bayeux est accueillie avec enthousiasme par les populations. Il est aux yeux de tous l'homme de la Libération. Les autorités de la France Libre parcourent les rues au milieu de la foule et tout le monde se rend à la sous-préfecture.

Le 14 juin, le Général ouvre à Bayeux, sur le sol de la France bientôt victorieuse, la dernière phase de notre ultime conquête, celle de l'honneur retrouvé.



Sur les pas du général DE GAULLE, le 14 juin 1944

Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Calvados
Rue Neuve Bourg l'Abbé - B.P. 6140 - 14064 CAEN Cedex 4
Tél : 02.31.38.47.00 - Fax : 02.31.38.47.87 onac14@libertysurf.fr



A la veille de la Libération de la France, les relations entre le Comité Français de Libération Nationale (CFLN) et les gouvernements de Londres et Washington sont extrêmement tendues. En effet, elles ne cessent de se détériorer depuis la fin de l'année 1943, depuis que les Américains ont décidé d'appliquer à la France, le régime de l'A.M.G.O.T. (Allied Military Government for Occupied Territories).

Or, l'A.M.G.O.T. est une organisation de gestion civile, composée d'officiers britanniques et américains chargés d'administrer les pays ennemis conquis par les Alliés. De plus, la mise en place de cette administration serait accompagnée de la diffusion d'une monnaie imprimée aux Etats Unis. Pour le général de Gaulle, ce projet est inacceptable, car il est une atteinte à la souveraineté nationale française.



Billet imprimé par les Américains pour être diffusé en France.

Le 4 juin 1944, après avoir reçu un message de Churchill lui demandant de venir en Angleterre le plus rapidement possible, le chef de la France Libre, arrivé d'Alger dans la matinée, se rend au quartier général du 1er ministre britannique. Celui-ci lui annonce avec enthousiasme l'imminence du débarquement. Mais dès qu'il aborde la question de l'A.M.G.O.T., la discussion s'anime entre les deux hommes. Dans l'après-midi, ils ont rendez-vous avec le commandant en chef allié.

Eisenhower explique à de Gaulle les grandes lignes de son plan. Puis, il lui présente le communiqué qu'il a préparé à l'intention des Français. Dans cette déclaration, il leur demande " d'obéir " aux états majors alliés et ne fait aucune allusion au gouvernement de la France Libre. De Gaulle, furieux, prend alors congé de ses interlocuteurs.

Le 6 juin, de Gaulle refuse de s'adresser aux Français après l'intervention d'Eisenhower, afin de ne pas cautionner des propos qu'il désapprouve. Il attend l'après-midi pour prendre la parole sur les ondes de la BBC, et inciter la Résistance et les Français au combat : " La bataille suprême est engagée. Soient, quels qu'ils soient, le devoir simple et sacré est de combattre l'ennemi par tous les moyens dont ils disposent. Les consignes données par le gouvernement français et par les chefs français qu'il a qualifiés pour le faire doivent être exactement suivies. Derrière le nuage si lourd de notre sang et de nos larmes, voici que reparaît le soleil de notre grandeur ! "

Après de longues et difficiles démarches, le Général obtient finalement l'autorisation de se rendre sur la tête de pont le 14 juin. Pour lui, ce voyage est capital. Il marquera bien sûr son retour dans la métropole après quatre années d'exil. Mais, il doit surtout lui permettre de contrecarrer les plans alliés en imposant une administration civile française issue de la Résistance et du C.F.L.N. Mais quel sera l'accueil des Normands écrasés par les bombes depuis une semaine ?



Après quatre ans d'exil, le Général va poser le pied sur le sol français

Pour préparer sa venue, de Gaulle dispose sur le terrain de l'aide de Maurice Schumann. En effet, le porte-parole de la France Libre, débarqué comme correspondant de guerre le matin du 6 juin sur la plage d'Asnelles, dans le secteur Gold, est en fait chargé, au nom du Général, de prendre contact avec la Résistance normande du Bessin et en particulier avec Louis André et Guillaume Mercader.

1 Où il a choisi d'être inhumé



De Gaulle et ses collaborateurs viennent de débarquer. De gauche à droite : l'ambassadeur Viénot, le général Béthouart, Hettier de Boislambert, le général de Gaulle, l'amiral Thierry d'Argenlieu et le capitaine Teyssot.

P our son retour en France, le Général a choisi de voyager sur La Combattante, un contre-torpilleur des Forces Navales Françaises Libres commandé par le capitaine de corvette Patou. Il embarque à Portsmouth, dans la matinée du 14 juin, avec une douzaine de ses collaborateurs dont la plupart ont reçu des affectations administratives pour la région où se déroulent les opérations. Parmi eux se trouvent deux normands, le général Pierre Koenig, commandant en chef des Forces Françaises de l'Intérieur et Claude Hettier de Boislambert, responsable de la M.M.L.A. (Mission Militaire de Liaison Administrative) ; est présent également François Coulet, diplomate de carrière, nommé la veille, commissaire de la République dans les territoires libérés.



Pierre-Marie Koenig avec Guillaume Mercader.

I l est environ 13h00 lorsque le Général et ses amis vont pour la première fois, depuis quatre ans, fouler la terre de France quelque part entre Courseulles et Graye. Hettier de Boislambert a sauté du chaland amphibie avant le Général et il immortalise l'instant sur sa pellicule. Sur la plage, ils sont accueillis par le major écossais Sanderson, envoyé par Montgomery pour conduire le général jusqu'à Creullet et Bayeux.

A la demande du Général de Gaulle, François Coulet, commissaire de la République pour le territoire normand libéré, et le colonel de Chévigné, chargé des subdivisions militaires, partent vers Bayeux pour y prendre leurs fonctions. Ils sont accompagnés d'Hettier de Boislambert, du contre amiral d'Argenlieu et de Gaston Palewski, le directeur de cabinet du général. Ces derniers doivent préparer la visite du chef de la France Libre dans la première ville française libérée. Pendant ce temps, le Général, lui, part pour le château de Creullet, à Creully, où l'attend Montgomery.



De Gaulle rencontre Montgomery au château de Creullet.



Le château de Creullet aujourd'hui.

Le commandant en chef des troupes terrestres engagées en Normandie l'accueille dans la roulotte où il travaille et lui présente les derniers détails des opérations militaires. En le quittant, de Gaulle lui annonce qu'il laisse derrière lui des conseillers chargés de représenter l'autorité française sur place et d'administrer les services publics.

Au même moment, à Bayeux, tout est prêt. Prévenu de la venue du Général par Hettier de Boislambert, Guillaume Mercader, chef de la Résistance du Bessin, a rapidement pris ses dispositions. La population a été prévenue et une estrade a été dressée à la hâte sur la place du château.



Dans les rues de Bayeux, le Général entouré de la population.

Quand, vers 15h30, la jeep munie de fanions tricolores et conduite par le major Sanderson, entre dans Bayeux, François Coulet et le conseil municipal de la ville sont là pour accueillir le général de Gaulle. Ensemble, ils prennent à pied le chemin de la sous-préfecture. Dans les rues pavoisées aux couleurs nationales, la foule se presse pour découvrir la silhouette d'un homme dont elle connaît la voix, mais dont elle ignore le visage. Cette foule, qui acclame le Général, grossit spontanément au fur et à mesure que le cortège s'approche de la place du château (place qui porte aujourd'hui le nom du Général).

Les Lieux de la mémoire du Calvados témoignent de la venue du Général DE GAULLE



② Courseulles - *Stèle de la Combattante* - 1971.



⑤ Creully - *Plaque au château de Creullet* - 1990.



③ Courseulles - *Stèle*.



⑥ Bayeux - *Plaque à la sous-préfecture* - 1946.



④ Entre Graye et Courseulles - *Croix de Lorraine* - 1990.



⑦ Bayeux - *Croix de Lorraine à la sous-préfecture* - 1960.



⑦ Bayeux - Monument de la Libération au rond point de Vaucelles - 1952.



⑧ Bayeux - Borne place de Gaulle -1946.



⑨ Isigny sur Mer - Monument signal - 1969.



⑩ Grandcamp Maisy - Stèle devant la mairie -1990.

Une fois présenté à de Gaulle par Maurice Schumann, Guillaume Mercader conduit le cortège à la sous-préfecture, où il présente les différentes personnalités bayeusaines, dont le sous-préfet, à l'ensemble de l'état major gaulliste débarqué en Normandie en début d'après-midi.

Après les épisodes du champagne refusé et du portrait de Pétain arraché au mur du salon, de Gaulle, Koenig et Coulet s'entretiennent avec le sous-préfet Rochat, pour s'informer de la situation dans la tête de pont. Au bout d'une quinzaine de minutes, ils prennent congé du fonctionnaire de Vichy et se dirigent à nouveau vers la place du château où les attend une foule considérable. Comme il le fait depuis quatre ans à la radio de Londres, Maurice Schumann annonce le Général par la formule " Honneur et Patrie, voici le général de Gaulle ".

De Gaulle s'adresse alors aux premiers Français libérés. Dans son allocution, il leur rappelle que la France doit participer à la victoire commune contre l'ennemi. Puis, il leur demande d'entonner avec lui la Marseillaise. Après avoir serré de nombreuses mains, et s'être difficilement extrait de la foule, le Général continue son périple au travers du Bessin libéré.



Sur une tribune improvisée et avec un micro branché sur deux batteries de voiture, le général de Gaulle prononce son discours aux premiers Français libérés.



Au pied de la tribune, de gauche à droite on aperçoit Maurice Schumann, le général Koenig, de l'autre côté de l'estrade François Coulet, Guillaume Mercader.

Discours prononcé à Bayeux, le 14 juin, par le Général de Gaulle.

"Nous sommes tous émus en nous retrouvant ensemble, dans l'une des premières villes libérées de la France métropolitaine, mais ce n'est pas le moment de parler d'émotion. Ce que le pays attend de vous, à l'arrière du front, c'est que vous continuiez le combat aujourd'hui, comme vous ne l'avez jamais cessé depuis le début de cette guerre et depuis juin 1940.

Notre cri maintenant, comme toujours, est un cri de combat, parce que le chemin du combat est aussi le chemin de la liberté et le chemin de l'honneur. C'est la voix de la mère patrie.

Nous continuerons à faire la guerre avec nos forces de terre, de mer et de l'air comme nous la faisons aujourd'hui en Italie, où nos soldats se sont couverts de gloire, comme ils le feront demain en France métropolitaine. Notre empire, entièrement rassemblé autour de nous, fournit une aide énorme.

Nous combattons pour la France avec passion, mais aussi avec raison. Vous qui avez été sous la botte de l'ennemi et avez fait partie des groupes de Résistance, vous savez ce qu'est cette guerre. C'est une guerre particulièrement dure, cette guerre clandestine, cette guerre sans armes.

Je vous promets que nous continuerons la guerre jusqu'à ce que la souveraineté de chaque pouce de territoire français soit rétablie. Personne ne nous empêchera de la faire. Nous combattons aux côtés des Alliés, avec les Alliés, comme un allié.

Et la victoire que nous remporterons sera la victoire de la liberté et la victoire de la France.

Je vais vous demander de chanter avec moi notre hymne national, la Marseillaise."

Les étapes suivantes sont Isigny-sur-Mer et Grandcamp-les-Bains (aujourd'hui Grandcamp-Maisy). Lorsque le petit convoi arrive à Isigny, la scène change brusquement et le contraste est stupéfiant. En effet, contrairement à Bayeux, qui n'a pas subi les bombardements, la petite ville d'Isigny est presque entièrement détruite. La population qui accueille le chef de la France Libre au milieu de ses décombres, a souffert pour sa libération.



Le Général au milieu de la foule à Isigny.

Le Général lui adresse alors des paroles de réconfort. L'atmosphère même si elle est plus lourde qu'à Bayeux, est aussi plus poignante. Après avoir visité Grandcamp, le convoi repart en direction de Courseulles en longeant le littoral.



Grimpé sur une charette tirée par un cheval, de Gaulle s'adresse à la population de Grandcamp

Avant de quitter le sol français pour repartir vers l'Angleterre à bord de La Combattante, le général de Gaulle donne ses dernières instructions à François Coulet et à Pierre de Chevigné. Au terme de cette journée bien remplie de Gaulle est satisfait :

" La preuve est faite. Dans la métropole, aussi bien que dans l'Empire, le peuple français a montré à qui il s'en remet du devoir de le conduire. "



Sur la plage, le Général attend de repartir pour l'Angleterre

L'adhésion franche et massive des gens du Bessin a démontré la représentativité incontestable du Général. Il reste cependant à en recueillir les fruits sur le terrain. La tâche en revient à François Coulet qui s'installe à Bayeux, assisté de Pierre Laroque et Pierre de Chévigney, chargé des questions militaires.

Dès le 15 juin, il destitue le sous-préfet Rochat et nomme à sa place Raymond Triboulet, propriétaire terrien de la région et membre du Comité de libération clandestin du Calvados, qui devient ainsi le premier sous-préfet de la libération.

Au fur et à mesure de la progression des armées alliées, Coulet, au nom du général de Gaulle et du Gouvernement Provisoire, installe de nouveaux responsables, dont Pierre Daure comme préfet du Calvados au lendemain de la libération de la rive gauche de Caen, et s'impose peu à peu à la population et aux Alliés.

Le retentissement de la visite du général de Gaulle à Bayeux le 14 juin, et le succès de la mission de François Coulet dans la tête de pont ont joué un rôle décisif. Le 12 juillet, à l'issue d'une rencontre entre de Gaulle et Roosevelt à Washington, la Maison Blanche fait savoir que le C.F.L.N. est qualifié pour exercer l'administration des territoires libérés de la France. Le combat était gagné.



Chaque 14 juin, l'association "Présence du Gaullisme de Basse-Normandie" organise une cérémonie souvenir du retour du Général.

•Discours du général de Gaulle le 16 juin 1946 (extrait)

LA PREMIERE SOUS-PREFECTURE DE LA FRANCE LIBEREE

«Dans notre Normandie, glorieuse et mutilée, Bayeux et ses environs furent témoins d'un des plus grands événements de l'Histoire. Nous attestons qu'ils en furent dignes.

C'est ici que, quatre années après le désastre initial de la France et des Alliés, débuta la victoire finale des Alliés et de la France. C'est ici que l'effort de ceux qui n'avaient jamais cédé et autour desquels s'était, à partir du 18 juin 1940, rassemblé l'instinct national et reformée la puissance française, tira des événements sa décisive justification.

En même temps, c'est ici que sur le sol des ancêtres réapparut l'Etat ; l'Etat légitime, parce qu'il reposait sur l'intérêt et le sentiment de la nation ; l'Etat dont la souveraineté réelle avait été transportée du côté de la guerre, de la liberté et de la victoire, tandis que la servitude n'en conservait que l'apparence ; l'Etat sauvegardé dans ses droits, sa dignité, son autorité, au milieu des vicissitudes, du dénuement et de l'intrigue ; l'Etat préservé des ingérences de l'étranger ; l'Etat capable de rétablir autour de lui l'unité nationale et l'unité impériale, d'assembler toutes les forces de la patrie et de l'Union française, de porter la victoire à son terme, en commun avec les Alliés, de traiter d'égal à égal avec les autres grandes nations du monde, de préserver l'ordre public, de faire rendre la justice et de commencer notre reconstruction.»

Charles de Gaulle